



*Commune des Aviron*

Extrait N° 11 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal

-----

Séance ordinaire du 28 août 2020

L'an deux mil vingt, le 28 août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Éric FERRERE, Maire.**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

**01 SEP. 2020**

que la convocation du Conseil a été faite le **20 août 2020** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,



**Présents :** M. Éric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Régis BOURDIL – M. Pierrot CANTINA – Mme Patricia QUICLET – Mme Nathalie CALTEAU – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Laurent LENCLUME – M. Stéphane VARCOURT – Mme Julie Rose MEZINO – M. René VLODY – Mme Annick SEVERIN – Mme Roseline LUCAS – Mme Suzette RIVIERE – M. Raphaël RIVIERE

**Procurations :** Mme Suzie CUVELIER a donné mandat à M. Frédo FERRERE – M. Jean Max ROPAULD a donné mandat à Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – Marie Hélène RICQUEBOURG a donné mandat à Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Bruno CORÉE a donné mandat à M. Alphonse HOARAU – Mme Julia DUBOURG BEGUE a donné mandat à Mme Christelle ETHEVE-VADIER – Mme Colette ANELARD CADERBY a donné mandat à Roseline LUCAS

**Absent :** M. Paul FORT

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de **Madame MEZINO Julie Rose** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **MEZINO Julie Rose** est désignée pour en assurer les fonctions.

- *Mme Marcella MAZEAU est arrivée à la mise en discussion de l'affaire n° 2.*
- *Mme Lise Marie DANDIN est arrivée à la mise en discussion de l'affaire n°3.*
- *M. Laurent LENCLUME est arrivé à la mise en discussion de l'affaire n°10.*

*Hôtel de Ville*

& &  
&

**AFFAIRE N° 11/ Déplacement du marché forain et révision des modalités de portage**

Jusqu'à présent, le marché forain se tenait sur le parking de l'école Paul Hermann et était géré sous forme associative. Dans une logique de développement de l'attractivité économique du territoire, il est proposé au Conseil Municipal de transférer le marché sur la place de la Mairie.

Par ailleurs, il est proposé au Conseil que ce soit la Commune qui assure le portage et la gestion de ce marché.

La Commune a sollicité l'avis des organisations professionnelles dans ce domaine.

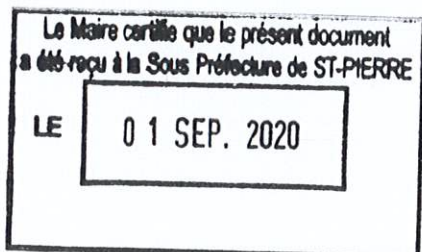
Un règlement intérieur est en cours d'élaboration.

Le Conseil est invité à :

- Approuver l'organisation du marché sur la place de la Mairie ;
- Autoriser le portage de ce marché par la Commune.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Approuve l'organisation du marché sur la place de la Mairie ;
- Autorise le portage de ce marché par la Commune.



Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Eric FERRERE